

Communiqué transmis à la presse suite à l'audition par le Conseil général du 1er septembre 1999, à Tramelan

15 % d'autonomie : chiard t'oses pas ?

Mercredi soir, le Groupe Bélier était reçu avec d'autres mouvements politiques par le Conseil régional. Ce dernier, mandaté par le Conseil-exécutif "de mener un processus de réflexion sur la manière de réaliser l'autonomisation progressive", avait en effet décidé de contacter les "acteurs régionaux". À cette occasion, le Groupe Bélier a remis au Conseil régional un document dont le contenu intégral se trouve sur le site internet <http://www.GroupeBelier.ch>.

Nous avons d'abord dû souligner tant l'ambiguïté que le caractère pernicieux du mandat. Nous relevons entre autres qu'il saute aux yeux que le Conseil-exécutif occupe ses ouailles en les invitant à réfléchir. Et nous rappelons que si le sort du Jura-Sud doit être amélioré, c'est en lui octroyant la totale maîtrise de son destin.

Nous avons été cependant beau joueur. Nous avons en effet proposé de réaliser en tout premier lieu 15% d'autonomie. Objectif réalisable et qui plus est susceptible de rassurer le plus fidèle partisan bernois. En posant comme principe essentiel que la force vive du Jura de demain, c'est la jeunesse d'aujourd'hui, nous mettons l'accent sur une véritable politique de la jeunesse, en particulier un effort soutenu dans l'éducation et la formation. Cette politique, pour qu'elle puisse être crédible doit être faite et mise en œuvre par les Jurassiens eux-mêmes. Cela a pour conséquence qu'il faut créer un département de l'instruction publique spécifique au Jura-Sud.

Notre proposition consiste donc à créer ce département et à transférer par la même occasion le gymnase romand de Bienne dans le Jura-Sud, par exemple en créant à Sonceboz un Lycée Doyen Morel. Ainsi, le Jura-Sud bénéficierait d'une autonomie totale au niveau de l'instruction publique, limitée à quelque 15% (1/7 des départements) au niveau cantonal ! Un des besoins essentiels du Jura-Sud se verrait satisfait et son statut particulier (identité, particularités linguistiques et culturelles, participation politique) se trouverait fortement renforcé.

Nous laissons le soin au Conseil régional de tirer le maximum de profit de ces propositions. Nous serions surpris qu'il arrive à quoi que ce soit avant la fin de la législature. A lui de nous démontrer le contraire.

Groupe Bélier